

Livret d'accueil

Informations générales :

Préambule et vie associative	2
Esquisse d'une charte	3
Projet éducatif, la pédagogie, les enseignants	4
Organisation du temps	5
Liste des fournitures – CP	6
Liste des fournitures – CE1, CE2, CM1, CM2	7

Dossier d'inscription :

Fiche famille	1
Fiche individuelle de l'enfant	2
Autorisations diverses et décharges	3
Fiche adhésion à l'association	4
Fiche finance	5

Nous vous remercions de prendre connaissance des informations générales.

Pour que votre inscription soit prise en compte, veuillez nous retourner le dossier d'inscription.

Nous nous réjouissons d'accueillir votre enfant. Soyez les bienvenus !

Adresses :

Siège de l'association « Mon école » : 8, rue du Brochet – 67300 Schiltigheim

Adresse de l'établissement La Mosaïque : Cour Elmia – Bat B – 31, rue Principale – 67300 Schiltigheim

Contacts :

Mail de contact : contact.ecolelamosaïque@gmail.com

Site internet : <http://ecole-la-mosaïque.org>

Enseignantes : Cécile Cozien – 0638510701 & Michèle Comte - 0686702601

Président : Jacques Detemple – 0688576876

Trésorière : Cécilia De Assis – 0648748231

Informations générales

Préambule

Ce projet est le fruit de la rencontre de parents autour d'une préoccupation commune : quelle école pour nos enfants ?

Comment faire en sorte que les enfants ne perdent pas la curiosité et l'intérêt qui leur sont propres, et donc le tout naturel plaisir d'apprendre? Comment respecter le rythme de chaque enfant? Comment valoriser les capacités de chacun? Comment éduquer à la coopération et à l'entraide?

C'est pour porter une réponse éducative à ces questionnements qu'en mars 2013 se constitue notre association. Nous souhaitons permettre à nos enfants, au-delà de leur réussite scolaire, de réussir leurs vies d'enfants au travers de la scolarité.

En région strasbourgeoise, il y a des enseignants Freinet disséminés dans divers établissements. Mais, contrairement à d'autres régions, aucune école ne propose de cursus Freinet tout au long de la primaire.

Notre association est pourtant partisane de l'école publique. Face à l'absence sur le territoire de l'Eurométropole d'une école qui soit en accord avec nos attentes pédagogiques, nous avons fondé La Mosaïque, école élémentaire d'inspiration Freinet, qui propose aux élèves un cursus complet du CP au CM2. Le statut de l'école La Mosaïque est privé et hors contrat.

Vie associative

La Mosaïque, école privée d'inspiration Freinet, est portée par l'association de droit local « Mon école » inscrite au tribunal d'instance de Schiltigheim en date du 20 mars 2013.

Les statuts sont consultables sur le site de l'établissement : <http://ecole-la-mosaïque.org>

Les parents des enfants scolarisés adhèrent à l'association. Ils disposent d'un droit de vote délibératif et peuvent se présenter aux postes du comité directeur. La cotisation d'adhésion est fixée à 10€ pour l'année 2015-2016.

Ce sont des parents qui sont à l'origine de l'association et c'est l'implication de chacun, anciens et nouveaux venus, qui permet la bonne gestion de l'établissement au quotidien et la réalisation des projets de demain.

En effet, l'implication du personnel enseignant est forte mais doit être soutenue par chacun.

Une assemblée générale est organisée tous les ans pour faire le bilan de l'année passée et se projeter dans le futur. C'est aussi l'occasion du renouvellement du comité directeur.

La Mosaïque étant une école privée hors contrat, son financement est assuré par les participations des parents (frais d'écolage) et par la collecte de fonds (subventions, mécénat, événements). N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pour nous aider dans cette quête.

Esquisse d'une Charte... à construire ensemble !

Pourquoi « esquisse » ? Parce que, plutôt que de laisser les membres fondateurs écrire une charte, il nous semble plus intéressant que ce soit la communauté éducative, parents et enseignants, qui l'élabore ensemble au cours des premières années de vie de l'établissement. Etant plus représentative de tous les gens impliqués, elle en sera d'autant plus forte, plus pertinente et plus pérenne.

Ce travail d'élaboration progressive de la charte, qui précède celui du règlement intérieur, auquel seront associés les enfants, est donc un exercice qui nous attend tous prochainement.

Quelques pistes pour ne pas partir d'une page blanche :

L'école de la Mosaïque se fonde sur un ensemble de valeurs et de principes fondamentaux auxquels adhèrent l'ensemble de ses usagers, enfants et adultes.

L'école est un lieu où l'on respecte la personne quelle qu'elle soit,
ses composantes physiques, morales, affectives,
ses différences, ses croyances,
sa vie, ses conditions de vie hors l'école,
ses rythmes.

L'école est un lieu de travail ; elle est faite pour apprendre.

L'école est un lieu où l'on apprend l'estime de soi et des autres,
à se connaître, à mettre des mots sur ses émotions
à faire preuve de tolérance, à s'abstenir de jugement.

L'école est un lieu de socialisation, d'apprentissage de la vie en société :

chacun y construit des relations avec les autres basées sur la communication bienveillante, y apprend l'autonomie dans la coopération et l'entraide.

chacun y apprend à connaître et apprécier la terre qui nous accueille, à devenir un citoyen responsable soucieux du devenir de la planète.

Chacun s'astreint à une empreinte écologique la plus légère possible, dans sa consommation (et notamment de matériel scolaire), ses repas (aliments bio, locaux), ses déchets générés (réduction à la source, biodégradabilité, tri, compostage), ses déplacements (à pied, à vélo).

L'école est un lieu où chacun est auteur et acteur d'une micro société (encouragement de l'esprit d'initiative, jardinage, inscription dans le tissu social local, partenariats intergénérationnels)

L'école est ouverte sur le monde (visiteurs, correspondance, intervenants, intérêt pour d'autres cultures, apprentissage de langues étrangères).

L'école est un lieu de créativité.

Projet éducatif

Il est basé sur :

- le respect de l'enfant, de son rythme de vie et d'apprentissage;
 - un accompagnement bienveillant sans récompense ni punition ;
 - la laïcité;
 - la mixité sociale;
 - la synergie avec le territoire local;
 - le souci de l'écologie.
- Il a pour finalité de développer:
- la compréhension du monde qui nous entoure;
 - la confiance en soi et l'esprit d'initiative;
 - l'autonomie et la coopération;
 - la capacité d'une communication harmonieuse ;
 - le respect de l'autre, le sens de la responsabilité.

Pédagogie

La Méthode Naturelle élaborée par Célestin Freinet s'appuie sur trois piliers :

- le tâtonnement expérimental (l'apprentissage se produit par essais et erreurs);
- la coopération et le travail avec les autres (qui enrichissent les apprentissages et stimulent la création de nouvelles stratégies mentales);
- l'expression et la communication au travers de projets concrets porteurs de sens pour l'enfant.

Enseignants

Au delà de son rôle traditionnel de transmetteur de savoirs, l'enseignant est aussi accompagnateur et facilitateur. Il assure avec bienveillance le cheminement individuel et la bonne cohésion du groupe.

Il est l'adulte garant de la sécurité physique et morale de chacun.

Michèle Comte et Cécile Cozien sont professeures des écoles et sont praticiennes de la pédagogie Freinet depuis de nombreuses années. Elles assurent tous les enseignements de la classe unique.

Conseil des sages

Un « conseil des sages » est institué. Il est composé de personnalités éclairées sur les sujets ayant trait à l'éducation, à la gestion des ressources humaines et à la gestion des conflits.

Ces personnalités doivent être désintéressées mais soucieuses de la pérennité et d'une évolution positive de l'école La Mosaïque.

Leur avis sera demandé pour toute décision déterminante et lorsqu'il n'y a pas consensus au sein des adhérents et salariés de l'établissement.

L'organisation du temps

⇒ L'année

Rentrée : mardi 1^{er} septembre 2015 au matin

Vacances de la Toussaint : samedi 17 octobre au dimanche 1^{er} novembre 2015

Vacances de Noël : samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier 2016

Vacances d'hiver : samedi 6 février au dimanche 21 février 2016

Vacances de printemps : samedi 2 avril au dimanche 17 avril 2016

Pont de l'Ascension : vendredi 6 mai 2016

Vacances d'été : à partir du jeudi 14 juillet 2016

⇒ La semaine

	8h-9h	9h-12h	12h-13h30	13h30-16h	16h-18h
lundi, mardi,	périscolaire	classe	repas périscolaire	classe	périscolaire
mercredi	périscolaire	classe			
jeudi, vendredi	périscolaire	classe	repas périscolaire	classe	périscolaire

⇒ La journée type

.... Un cadre très souple pour s'adapter aux projets !

Le matin :

Accueil

Moment de parole

Travail individuel & collectif (français / mathématiques)

On chante tralala-lalère

Le midi :

Repas & pause

Lectures libres

L'après-midi :

Etude du milieu / conférences d'enfants

Pause / EPS

Ateliers artistiques / Langues étrangères

Bilan de la journée

Liste des fournitures – CP

- 1 trousse contenant :

- 1 stylo bleu de type roller ou un stylo à encre / pas d'effaceur ni correcteur
- 1 stylo vert
- 1 crayon HB
- 1 surligneur (couleur au choix, mais 1 seul)
- 1 gomme
- 1 tube de colle gel
- 1 paire de ciseaux (bouts ronds)
- 1 taille-crayon (+ boîte)

- Cahiers : Ils seront éventuellement utilisés plusieurs années de suite.

Nbre	Format	Types de carreaux	Grammage papier	Epaisseur	Protège-cahier
3	21 x 29,7 cm	Grands carreaux	90 grammes	96 pages	1 transparent, 1 bleu, 1 jaune,
3	17 x 22 cm	Grands carreaux	90 grammes	96 pages	1 transparent, 1 violet, 1 vert
1	17 x 22 cm à spirales	Petits carreaux	90 grammes		
1	17 x 22 cm	Cahier de brouillon			
2 cahiers spéciaux pour le CP seront fournis par l'école					

- 1 classeur grand format à 4 anneaux ?
- 1 paquet de feuilles blanches à grands carreaux 90g
- 1 paquet de feuilles à grands carreaux 90g couleur au choix
- 1 jeu de 6 intercalaires carton
- 1 pochette en carton avec rabats + élastiques
- 1 paquet de buvards
- 1 règle graduée 20 ou 30 cm
- 1 pochette de crayons de couleurs
- 1 pochette de feutres
- 1 ardoise (+ de quoi y écrire et effacer)
- 1 vieille chemise ou blouse pour se protéger de la peinture

NB : De façon générale, nous encourageons le réemploi, la biodégradabilité et le recyclage pour toutes les fournitures scolaires.

Nous sommes également preneurs de papier, carton, boîtes, en tous genres, matériaux de bricolage, ainsi que livres, jeux, ordinateurs...

Liste des fournitures – CE1 CE2, CM1, CM2

- 1 trousse contenant :

- 1 stylo bleu de type roller ou un stylo à encre / pas d'effaceur ni correcteur
- 1 stylo vert
- 1 crayon HB
- 1 surligneur (couleur au choix, mais 1 seul)
- 1 gomme
- 1 tube de colle gel
- 1 paire de ciseaux (bouts ronds)
- 1 taille-crayon (+ boîte)

- Cahiers : Ils seront éventuellement utilisés plusieurs années de suite.

Nbre	Format	Types de carreaux	Grammage papier	Epaisseur	Protège-cahier
4	21 x 29,7 cm	Grands carreaux	90 grammes	96 pages	1 transparent, 1 bleu, 1 jaune, 1 vert
2	17 x 22 cm	Grands carreaux	90 grammes	96 pages	1 violet, 1 transparent
1	17 x 22 cm - Spirales	Petits carreaux	90 grammes		
1	17 x 22 cm - Spirales	Grands carreaux	90 grammes		
1	17 x 22 cm	Cahier de brouillon			

- 1 classeur grand format à 4 anneaux -
- 1 paquet de feuilles blanches à grands carreaux 90g
- 1 paquet de feuilles à grands carreaux 90g couleur au choix
- 1 jeu de 6 intercalaires carton
- 1 pochette en carton avec rabats + élastiques
- 1 paquet de buvards
- 1 règle graduée 20 ou 30 cm
- 1 équerre
- 1 compas
- 1 pochette de crayons de couleurs
- 1 pochette de feutres
- 1 ardoise (+ de quoi y écrire et effacer)
- 1 vieille chemise ou blouse pour se protéger de la peinture

NB : De façon générale, nous encourageons le réemploi, la biodégradabilité et le recyclage pour toutes les fournitures scolaires.

Nous sommes également preneurs de papier, carton, boîtes, en tous genres, matériaux de bricolage, ainsi que livres, jeux, ordinateurs...

Dossier d'inscription

Ce dossier comporte 5 pages.

Doivent être joints au présent dossier d'inscription les pièces suivantes :

- ✓ Une photocopie du certificat de vaccination
- ✓ Un RIB
- ✓ Une photocopie du dernier avis d'impôt
- ✓ Un chèque d'acompte

Fiche famille

Responsable

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

.....

Lien de parenté : Père Mère Tuteur

Situation familiale :

Adresse :

.....

.....

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Courriel :

Profession :

Autres domaines de compétences dont je peux faire profiter l'association :

.....

.....

Responsable

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

.....

Lien de parenté : Père Mère Tuteur

Situation familiale :

Adresse :

.....

.....

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Courriel :

Profession :

Autres domaines de compétences dont je peux faire profiter l'association :

.....

.....

Frères et sœurs

Nom	Prénom	Année de naissance	Ecole ou profession

Fait à : _____ le _____

Fait à : _____ le _____

Signature du responsable :

Signature du responsable :

Fiche individuelle enfant

Enfant

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu :
École ou jardin d'enfant d'origine :	Classe fréquentée :

Périscolaire cochez la/les case(s)

 Midi (12h - 13h30) : oui non

 Soir (16h – 18 h) : oui non

 Seriez-vous intéressé(es) par la mise en place d'un périscolaire le mercredi après-midi : oui non

Personnes à contacter en cas d'urgence (dans l'ordre de priorité)

	Nom - Prénom	Lien de parenté ou autre	Téléphone 1	Téléphone 2
1				
2				
3				

En cas d'urgence les enseignantes contacteront le 15 (SAMU) ou 112 depuis un portable. Les parents seront prévenus ensuite.

Informations médicales

Médecin traitant :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél :

Groupe sanguin de l'enfant : Allergie connue :(certificat médical)

 Vaccinations obligatoires : diphtérie, tétanos, poliomyélite (joindre copie carnet de santé ou certificat médical)

Autre renseignement utile :

.....

En cas de traitement à prendre pendant la journée d'école, les médicaments doivent être présentés dans leur conditionnement d'origine et accompagnés de l'ordonnance du médecin.

Fait à : _____ le _____ Fait à : _____ le _____

Signature du responsable : Signature du responsable :

Fiche autorisations

Décharge	<p>Je soussigné : Nom Prénom</p> <p>Responsable légal de : Nom..... Prénom</p> <p>autorise les personnes suivantes à amener et chercher mon enfant aux heures de rentrée et de sortie habituelles de la classe, et décharge les enseignantes de toute responsabilité.</p> <p>Nom Prénom :</p> <p>Nom Prénom :</p> <p>Nom Prénom :</p> <p>Fait le : à : Signature :</p>
-----------------	---

Sorties	<p>Je soussigné : Nom Prénom</p> <p>Responsable légal de : Nom..... Prénom</p> <p>autorise mon enfant à participer aux sorties organisées pour l'année scolaire 2015-2016.</p> <p>Fait le : à : Signature :</p>
----------------	--

Droit à l'image et à la voix	<p>Les enseignants de l'école utilisent, dans le cadre de leur travail (journal de l'école, site Internet, affichage...) des photos ou des enregistrements des élèves. L'autorisation écrite des parents est obligatoire pour cette utilisation. Les enseignants s'engagent à respecter la législation en vigueur.</p> <p>Je soussigné : Nom Prénom</p> <p>Responsable légal de : Nom..... Prénom</p> <p><input type="checkbox"/> autorise les enseignants à utiliser dans le cadre pédagogique (journal de l'école, site Internet, affichages, etc...) des images et/ou la voix de mes enfants prises au cours des activités scolaires.</p> <p><input type="checkbox"/> refuse que l'école utilise des photos et/ou la voix de mon enfants.</p> <p>Fait le : à : Signature :</p>
-------------------------------------	--

Fiche adhésion à l'association

L'association « Mon Ecole »

La gouvernance de l'établissement « La Mosaïque » est confié à l'association « Mon Ecole ».

C'est une association de droit local inscrite au tribunal d'instance de Schiltigheim en date du 20 mars 2013.

Elle est constituée d'un comité directeur qui prend les décisions de gestion courante.

Tous les membres de l'association se réunissent au moins une fois par an en Assemblée Générale, pour contrôler les activités de l'association et pourvoir au renouvellement des membres du comité directeur.

Les statuts complets sont accessibles sur le site <http://ecole-la-mosaïque.org>.

Adhésion

Chaque personne investie de l'autorité parentale est membre actif de l'association. De fait, la famille adhère à l'association. La cotisation, votée à la dernière AG, est payable à l'inscription ou à la pré-inscription, et est valable pour l'année scolaire.

10 € pour une famille **monoparentale** (ou **pré-inscription**)

20 € pour un **couple**

Responsable

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Adhésion membre parent

Fait à : _____ le _____

Signature du responsable :

Responsable

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Adhésion membre parent

Fait à : _____ le _____

Signature du responsable :

Fiche finances

Frais de scolarité sur 10 mois (septembre à juin)

revenu fiscal réf mensuel	Taux
Jusqu'à 2499€	10% du revenu
De 2500 à 3499€	11% du revenu
A partir de 3500€	12% du revenu

Ces frais représentent le périscolaire du matin et de midi (même si votre enfant n'en profite que partiellement) et le temps scolaire de 8h à 16h (12h le mercredi).

Le coût du repas de midi n'est pas inclus.

Le coût du périscolaire du soir est en sus, au prix de 40€ mensuel.

Les petites sorties dans l'Eurométropole sont incluses dans le prix. Une contribution supplémentaire des parents peut être demandée pour des sorties plus lointaines.

Un abattement de 30% est réalisé à partir du 2^{ème} enfant scolarisé dans l'établissement.

Ce barème est construit selon un modèle théorique. Il sera réajusté si nécessaire afin de préserver l'équilibre du budget.

Calcul des frais de scolarité

Année du dernier avis d'impôt (sur les revenus N-1) : _____

Revenu fiscal de référence annuel du foyer : _____ (a)

Revenu fiscal de référence mensuel (a/12) : _____ (b)

Taux indiqué dans le tableau ci-dessus : _____ (t)

Mensualité calculée (b x t / 100) : _____ (m)

Abattement sur la mensualité à partir du 2^{ème} enfant (m x 0.3) : _____ (c)

Si vous avez choisi le périscolaire du soir, merci d'inscrire 40€ ici : _____ (p)

Montant des frais de scolarité sur 10 mois (m-c+p) : _____

Arrhes

Un acompte correspondant à une mensualité augmentée de l'adhésion doit être joint, par chèque, au présent dossier d'inscription.

Ce montant sera déduit dès le premier mois.

Paielements

Les paiements sont effectués par prélèvement automatique. Merci de joindre un RIB.

Facture et info pour les impôts

Des factures sont établies mensuellement et envoyées par mail.

Les frais de garde ne sont déductibles des impôts que pour les enfants âgés de moins de 6 ans le 1^{er} janvier de l'année d'imposition.